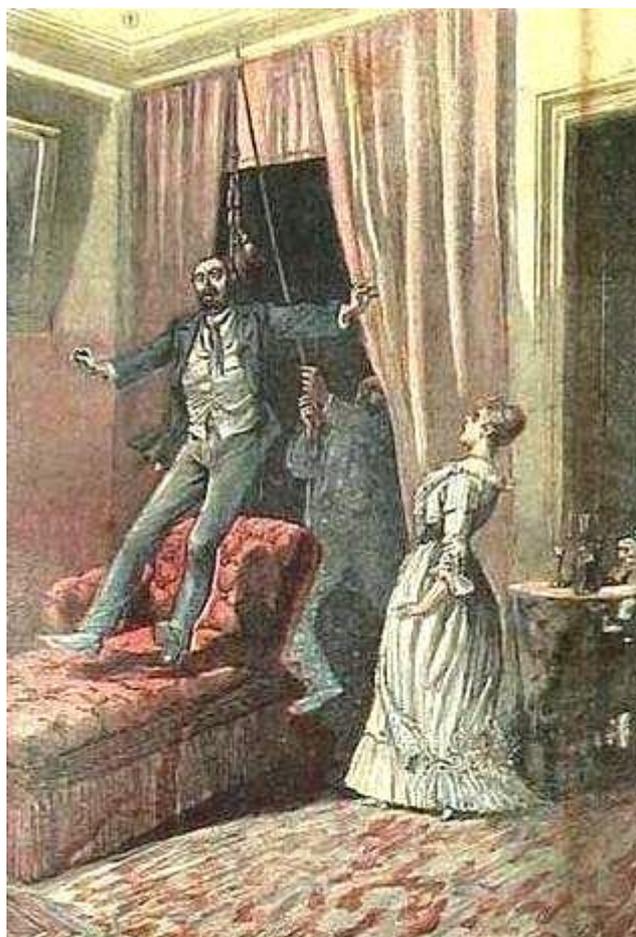
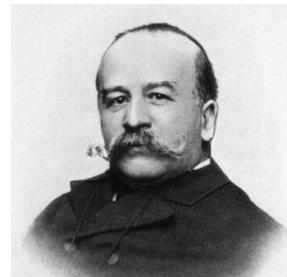


Trois crimes lyonnais

1889, 1940, 1971 : Trois dates, trois crimes...

Conférence du samedi 9 avril 2016 de Gérard Chauvy

Le premier des trois crimes qui a fait l'objet d'une incroyable médiatisation par la presse écrite de l'époque est resté célèbre à double titre. Il retrace le suivi d'une enquête policière particulièrement active, dépassant même les frontières de l'hexagone et il augure les prémices de la police scientifique en plaçant le talent de l'équipe du docteur Alexandre Lacassagne (photo à droite) titulaire d'une chaire de médecine légale au service de l'enquête. Précisons pour les quelques lecteurs qui l'ignorent, que le docteur Lacassagne fut le maître de stage d'Edmond Locard qui, en 1902, eut avec cet éminent professeur la révélation de son devenir professionnel, puisqu'il devint criminologue et le créateur du premier laboratoire de police scientifique.



Il s'agit de l'affaire de « La malle sanglante de Millery », dite « Malle de Gouffé » du nom de la victime, huissier de justice parisien. C'est avec un véritable talent de conteur que notre conférencier relate les tenants et aboutissants de cette histoire, rocambolesque et sanglante qu'il agrémente de pointes d'humour.

De la découverte de la malle à Millery en août 1889 à l'exécution de l'assassin, Michel Eyraud guillotiné en janvier 1991, nous suivons avec intérêt les nombreux rebondissements et coups de théâtre de cette affaire résolue grâce à l'opiniâtreté du commissaire Goron qui n'hésita pas à envoyer deux inspecteurs sur les traces du fugitif aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et jusqu'à Cuba où il fut arrêté au printemps 1890.

Quant à sa complice, Gabrièle Bompard, elle s'était constituée prisonnière en janvier 1890 ; elle chargea son amant et bénéficia d'une peine de prison qu'elle n'effectua que partiellement.

Une fois la médiatisation journalistique retombée, elle mourut dans l'oubli en 1920.



Ce que l'on retient encore aujourd'hui, c'est la méthode utilisée par les scientifiques qui ont su utiliser les plus petits indices de la malle, véritable héroïne de l'histoire, devenue un cas d'école et un modèle du genre dans les enquêtes actuelles. De même toutes les investigations sur le cadavre par les équipes du docteur Lacassagne sont les prémices d'une véritable

anthropométrie judiciaire permettant aujourd'hui l'identification des victimes comme des criminels. L'affaire de la malle sanglante de Millery marque de son empreinte l'étroite collaboration entre les policiers et les scientifiques, laquelle se développera à l'international avant de perdurer de nos jours à partir de la méthodologie de l'étude de la scène de crime d'Edmond Locard, la graphologie, les recherches sur l'ADN...



Le deuxième crime s'est déroulé le 29 février 1940 pendant la "Drôle de guerre". La victime, Clotilde Bizolon tient une buvette à la sortie nord de la gare de Perrache à l'enseigne « Au déjeuner gratuit du soldat » où elle offre le réconfort d'une boisson chaude ou d'une soupe. Déjà au cours du premier conflit mondial où elle avait perdu son fils, elle pratiquait de même ce qui lui valut le surnom de « Mère des poilus » et en reconnaissance elle reçut la légion d'honneur. Découverte le crâne fracassé à coups de marteau, avant de mourir, elle réussit à parler d'un homme jeune à casquette. L'enquête s'enlise, jusqu'à ce que les soupçons se portent sur un unijambiste cambrioleur multirécidiviste qui se suicide avant son interrogatoire. Le docteur Edmond Locard qui est en charge de l'enquête confirme que le marteau avec cheveux collés, retrouvé au domicile du suspect, est bien l'arme du crime. Le dossier est clos, mais des témoignages ultérieurs, laissent planer un doute sur sa véritable culpabilité. Avait-il un complice, était-ce bien lui l'assassin ?

La dernière affaire s'ouvre le 23 avril 1971 avec l'assassinat de Mlle Marie Lucette Givaudan pharmacienne à l'Annonciade, au N° 1 de la rue du Jardin des Plantes. Malgré une enquête minutieuse sur ce crime sauvage et odieux qui laisse à penser que l'assassin n'a pas obtenu ce qu'il voulait, était-ce un crime de rôdeur, de sadique, de toxicomane ? La police arrête un certain Robert C. déjà condamné pour meurtre et qui avait été libéré en 1961. Il est recherché pour le meurtre de sa logeuse en 1970. Comme il est domicilié rue du Bon Pasteur et donc proche voisin de la pharmacienne, les soupçons se portent sur lui mais il nie toute implication dans l'assassinat de Mlle Givaudan et fournit un alibi. Le dossier est refermé et ce meurtre reste une énigme non élucidée.

Michel Grange